



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles : CRPE externe – département de Côte-d'Or

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats du concours externe du CRPE du département de la Côte-d'Or,

ARTICLE 1

Membres titulaires :

- monsieur Dominique MATET, A-DASEN de Côte-d'Or,
- monsieur Philippe LOISON, conseiller pédagogique départemental.

A titre de suppléantes, et en cas d'empêchement :

- madame Catherine PASCUAL, IEN écoles d'application et mission maternelle de Côte-d'Or,
- madame Armelle MORLET, DEA école élémentaire Petit Bernard – Dijon.

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 26 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon

Sandrine BENYAHIA

